



Outil méthodologique d'aide à l'élaboration des plans de démolition, de retrait et d'encapsulage (PDRE)

Décret 2012-639 du 04 mai 2012 / Sous-section 3

Le décret du 04 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante stipule qu'un plan de démolition, de retrait ou d'encapsulage (PDRE) doit être établi par l'employeur, pour les opérations relatives à l'article R.4412-94 1°.

Les PDRE doivent être rédigés par l'entreprise en fonction de l'évaluation des risques et du périmètre du marché des travaux auxquels il correspond.

L'outil méthodologique réalisé par la Direccte et la Carsat Pays de la Loire, dont les résultats sont donnés à titre indicatif, est mis à la disposition des entreprises pour les accompagner dans l'élaboration des PDRE (cf. R 4412-133).

Les retours d'expériences issus de l'utilisation régulière de cet outil devront permettre de l'enrichir... Pour toutes informations complémentaires, contacter le 02 51 72 61 75.

Cet outil ne présume pas de la conformité des PDRE à la réglementation et si les mesures de prévention mises en œuvre lors de l'opération sont suffisantes.

En outre, cet outil pourra être utilisé autant de fois qu'il y a de processus mis en œuvre dans le PDRE. Il est conseillé de commencer par le processus avec le niveau d'empoussièremment le plus élevé.

1/- Préalable à l'utilisation de l'outil :

1. L'utilisateur de l'outil doit :
 - a. avoir suivi la formation encadrement technique selon l'arrêté du 23 février 2012 ;
 - b. connaître les dispositions réglementaires relatives aux risques d'exposition à l'amiante. Il doit aussi être en mesure de comprendre les paramètres et les limites de l'outil afin de restituer les résultats obtenus ;
 - c. maîtriser l'utilisation d'Excel (ouvrir l'outil méthodologique, enregistrer une copie...).
2. Le logiciel Microsoft Excel 2010 (ou toutes versions ultérieures) doit être installé sur l'ordinateur avant d'utiliser l'outil.
3. Les ordinateurs Apple utilisant Excel peuvent être incompatibles avec l'outil. Ainsi, il se peut que certaines fonctionnalités de l'outil ne fonctionnent pas avec les ordinateurs Apple. Cette hypothèse est fondée sur des essais initiaux limités qui laissent à penser que la version d'Excel utilisée pour ce système n'est pas compatible. Les ordinateurs Apple utilisant une version émulée de Microsoft Windows et une version Windows d'Excel peuvent aussi ne pas supporter correctement l'outil ;
4. L'outil est protégé par un mot de passe pour éviter toute modification par inadvertance ;
5. Les différentes cases grisées (non protégées) doivent être correctement renseignées pour que l'outil détermine le nombre de points à reconsidérer dans le PDRE.

2/- Description de l'outil :

Indiquer à l'aide du menu déroulant le niveau d'empoussièremment du processus choisi

Renseigner :
 • nom de la personne en charge de l'élaboration du PDRE,
 • nom de l'établissement,
 • ...

Plan Régional Santé Nouvelle Aquitaine		Carsat	Assurance Maladie	Direccte	OUTIL METHODOLOGIQUE DE VERIFICATION D'UN PLAN DE DEMOLITION DE RETRAIT OU D'ENCAPSULAGE (PDRE)	
Nom de l'entreprise :	No. 2100245100076A			Nom du vérificateur :		
Empoussièremment :	No. 2100245100076A			Référence du PDRE :		
Processus mis en œuvre				Lieu de l'opération		
Numéro du processus				Date de vérification		
Date de l'opération						
<small>Un plan de rétroaction est à élaborer en amont de l'opération de PDRE. Le plan de rétroaction est l'annexe 1 du plan de rétroaction. Il est tenu à disposition sur le lieu des opérations pour consultation.</small>						
Testes	Désignation	Précisé dans le PDRE	Non précisé	Non	Observations	Précisions
R.402-104 v137	Respect du délai d'un mois entre l'envoi du plan de retrait et le démarrage des travaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Le délai dérogatoire est de huit jours (ex. : situation d'urgence liée à un sinistre)
-	Avis du médecin et du CHSCT sur le Plan de Retrait et d'Encapsulation (PDRE)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'avis a priori n'est plus obligatoire mais l'entreprise doit communiquer les PDRE une fois par trimestre. Il est tenu à disposition sur le lieu des opérations pour consultation.
Annexes 22 (Annexes 22) (Annexes 22)	Nom du rédacteur du PDRE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Vérifier que ce dernier a suivi la formation "encadrement technique"
	Le rédacteur du PDRE a suivi la formation encadrement technique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nom de l'entreprise et adresse	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
R.402-103	Certification de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'entreprise doit justifier de sa capacité à réaliser les travaux prévus par l'obtention de la certification.
	Coordonnées du responsable de l'opération (téléphone portable pour joindre le responsable)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Nom et adresse du médecin du travail, de l'inspection du travail...	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

L'outil indique à l'utilisateur quelles sont les cellules à renseigner en fonction du niveau d'empoussièremment

La sélection du "oui" ou du "non" se fait uniquement en cochant et en décochant la case "oui".

La couleur de fond de la cellule est :
 • **Verte** : Conforme
 • **Rouge** : Non conforme ou à vérifier

RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION						
R.402-103 (3)	Lieu (Adresse exacte de l'opération)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Localisation de la zone à traiter :	-	-	<input checked="" type="checkbox"/>		
R.402-103 (3)	Opération réalisée à l'intérieur d'un immeuble, d'une installation industrielle...	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Joindre schémas, plans, croquis, photos pour illustrer la zone de travail et les matériaux contenant de l'amiante (MCA) à traiter
	Opération réalisée à l'extérieur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Autres (cas particulier)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

Il faut impérativement localiser la zone à traiter et préciser si l'opération se déroule en milieu extérieur.

NOMBRE DE POINTS A VERIFIER VOIRE A MODIFIER : **47**

L'outil indique le nombre de points à vérifier voire à modifier dans le PDRE.